

T A B L E.

Province pour les Pays Etrangers, &c.	218
Arrest du Conseil du 23. Novembre 1688. pour la levée des Droits d'Entrées sur les Damaskez & petites Venises, sur les Draps & Etofes de soye & Velours, & sur les Tableaux & Peintures, sortans de la Flandre Espagnole pour les Pays conquis, & de l'étendue des Cinq grosses Fermes.	231
Arrest du Conseil du 7. Décembre 1688. pour la levée des Droits d'Entrées des Couvertures de Laine, qui ne pourront entrer venant des Pays Etrangers, que par les Ports de Calais & S. Valery.	232
Arrest du Conseil du 7. Décembre 1688. qui oblige les Ajudicataires de Draperies étrangères saisies en fraude, de les transporter hors du Royaume.	234
1689.	
Arrest du Conseil du 15. Février 1689. concernant l'Entree & Marque des Bas de soye & de laine, venans des Pays étrangers par mer.	236
Arrest du Conseil du 1. Mars 1689. qui régle les Droits de Sorties sur les Chardons à Drapiers & Bonnetiers.	239
Arrest du Conseil du 15. Mars 1689. qui régle les Droits d'Entrées des Peaux de chévre aprêtées, & de celles de Mouton passées en blanc ou jaune en façon de Chamois, venant des Pays étrangers.	240
Arrest du Conseil du 10. Mai 1689. qui régle les Droits d'Entrées des Cuirs tanez & corroyez, venans des Pays étrangers.	242
1690.	
Arrest du Conseil du 3. Janvier 1690. qui régle les Droits d'Entrées sur chaque cent pesant de Cristaux, venans des Pays étrangers.	244
1691.	
Déclaration du Roi du 2. Juillet 1691. pour les Droits d'Entrées des Chevaux, aux Bureaux des Provinces de Picardie, Soissonois, Champagne & Bourgogne.	245
Arrest du Conseil du 21. Août 1691. pour la suppression des Droits d'Entrées sur les Tapisseries, qui étoient levées au profit du Sur-Intendant des Arts & Manufactures de France, avec permission d'en faire entrer	

en pa
Arrest
d'En
Mer
pêche
Arrest
ment
des P
sur le
Arrest
Droi
Etran
Arrest
de S
& le
de M
Arrest
d'En
sur le
taine
Arrest
person
sujets
Arrest
de So
ges,
fiez.
Arrest
d'Enn
jacen
Arrest
d'Ent
res so
chand
ne pou
Arrest
teurs
& d'E
ports